

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

MAIRIE  
de  
**CUCURON**  
81160



Téléphone : 04.90.77.22.01  
Télécopie : 04.90.77.12.58

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

### Séance du 16 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 16 juillet,

À 21H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

Date de la convocation

11 juillet 2024

### Présents :

#### Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 5<sup>ème</sup> Adjoint.

#### Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Marjorie BERARD à Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Excusées : Mme Claudie BLANC, Mme Marjorie BERARD.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

### Délibération n°38/2024

#### Objet : Logements sociaux : Convention de réservation de logements et de gestion des flux avec Famille et Provence

Monsieur le Maire explique que conformément aux dispositions de la loi ELAN, chaque réservataire doit conclure avec les bailleurs sociaux une convention qui vient préciser les modalités de mise en œuvre des droits de réservation dans le cadre du passage en flux.

Un travail partenarial a été mené depuis plusieurs mois par l'Association Régionale HLM et la DREAL PACA, en étroite collaboration avec les intercommunalités et les DDETS et avec l'appui des territoires «

pilotes » de cette réforme. Cette démarche s'est concrétisée par l'élaboration d'un référentiel régional, ainsi qu'une convention cadre pour la gestion du flux des réservataires.

Conformément aux dispositions de la réforme, le calcul du flux traduit la proportion des logements actuellement identifiés « en stock » dans le par rapport à l'ensemble des logements sur le territoire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Autorise**, Monsieur le Maire à signer la convention de réservation de logements et de gestion des flux avec Famille et Provence

***Décision adoptée à l'unanimité***

**Vote :**

***Pour : 18***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

***Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits***

Les secrétaires de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN

2<sup>ème</sup> Adjointe



A Cucuron, le 18.07.2024

Le Maire

Philippe EGG



M. Régis VALENTIN

Conseiller Municipal

